

Option - Sécurité sociale de l'alimentation

Lié aux réflexions et actions du collectif du même nom. Plus d'infos ici : <https://securite-sociale-alimentation.org/> ou sur le débat animé lors des 10 ans de Grap : <https://tube.grap.coop/w/dSN24HDjjWsFVqDrimZNoa>

Mis en place chez COM en juin 2022

Achat solidaire avec don pour la SSA

Ajout à la fin du ticket de l'**article Don caisse SSA** avec le montant calculé par vos soins.

Comptablement	L'article utilise un compte de tiers 467DONSSA en revenus. C'est un don, donc ce n'est pas assujéti à la TVA.
---------------	---

Et à la fin du mois..

→ À la fin du mois, l'**activité verse à la caisse locale de la SSA la somme totale qui figure au compte 467** (à trouver dans Odoo dans les Tableaux de bord) qui est alors débitée.

→ L'utilisation de ce compte de tiers 467 montre bien que le point de vente est un simple vecteur / collecteur et reverseur des dons destinés à la caisse.

→ La caisse SSA locale édite un reçu, intitulé "Dons collectés pour la caisse alimentaire

Achat accessible avec remise

- La personne fait ses achats classiquement, dans lesquels il y a des produits TVA **5,5%** et TVA **10%**
- L'activité calcule la **remise** en fonction des calculs propres à l'activité et à la SSA
- Pour appliquer cette remise, l'activité ajoute une ligne au ticket par type de TVA utilisé :
 - Ajout de l'**article Remise caisse SSA 5,5%**
 - Ajout de l'**article Remise caisse SSA 10%**

Comptablement

Selon la TVA :

- article **5,5%** → compte 7012

- article **10%** → compte 7014

Vu que ce sont des comptes 7 qui sont utilisées, **cela réduit bien votre chiffre d'affaires...**

Rééquilibrage à la fin du mois

Cette utilisation de remise va être payé par la SSA.

Pour faire cela, l'activité va facturer l'ensemble des montants utilisés sur les **tableaux de bord > Ventes** et avec un jeu de filtre trouver :

- **article Remise caisse SSA 5,5%**
- **article Remise caisse SSA 10%**

L'activité émet une facture à la caisse locale de la SSA en y mettant les deux articles :

- **refacturation remise caisse SSA 5,5%**
- **refacturation remise caisse SSA 10%**

Comptablement

Selon la TVA :

- article **5,5%** → compte 7012

- article **10%** → compte 7014

.. chiffre d'affaires qui est rééquilibré par cette facture faite à la SSA avec des articles en compte 7

Revision #5

Created 2 May 2023 08:55:23 by Quentin Dupont

Updated 22 June 2023 07:42:44 by Quentin Dupont